La Semaine de la PME à l'heure de la nouvelle économie

MARTIN VALLIÈRES

Les entrepreneurs ont la cote ces temps-ci, encore plus s'ils font dans la nouvelle économie et ciblent de nouveaux marchés ! La Banque de développement du Canada (BDC), le banquier d'État pour les PME, en fait le thème de son happening annuel des entrepreneurs, la Semaine de la PME, qui se déroule jusqu'au 26 octobre.

Des dizaines de conférences et déjeuners-causerie, de foires commerciales ainsi que des remises de prix d'excellence sont programmées d'un bout à l'autre du pays, en collaboration avec la Chambre de commerce du Canada et des intervenants locaux.

L'an dernier, le coup d'envoi des 658 activités de la Semaine de la PME, qui ont attiré 80 000 participants, avait été donné à Montréal.

Cette année, c'est à Vancouver, où la Semaine de la PME est née en 1979, que le coup d'envoi a eu lieu mercredi dernier avec la remise des Prix aux jeunes entrepreneurs canadiens de la BDC.

Au Québec, le lauréat est Benoît Laliberté, 24 ans, président de la Corporation Jitec, de Saint-Hubert, un détaillant de services informatiques et un assembleur de micro-ordinateurs.

Il a fait ses premier pas d'entrepreneur il y a dix ans, à l'âge de 14 ans, dans la résidence familiale !

Risque

Pas de doute, Benoît Laliberté correspond au portrait-type des entrepreneurs de la nouvelle économie, parmi lesquels la BDC recrute beaucoup de nouveaux clients.

Et mieux encore pour les organisateurs de la Semaine de la PME, il a échappé au sort qui guette encore nombre de ses jeunes entrepreneurs : la faillite ou l'abandon des affaires.

Car malgré la multiplication des programmes d'aide aux nouvelles PME, 41 % d'entre elles ne célèbrent jamais leur cinquième anniversaire, selon les plus récentes données publiées par la BDC.

Le taux d'échec est le plus élevé dans les secteurs du tourisme (45 %), de la construction (42 %), des commerces et des services aux entreprises (40 %).

Semaine de la PME MD
Du 20 au 26 octobre 1996

Ironiquement, c'est dans le secteur manufacturier, jugé comme traditionnel dans le contexte de la nouvelle économie, que le taux d'échec des nouvelles PME (37 %) est le plus faible.

« La nouvelle économie réfère plus aux nouvelles priorités de gestion pour les entrepreneurs, chez les jeunes et les plus expérimentés, que la perception populaire de la haute-technologie, corrige André Bourdeau, vice-président de la BDC pour le Québec.

« La nouvelle économie, c'est l'ouverture aux marchés extérieurs, l'innovation, la qualité, et la productivité par de nouvelles méthodes de travail plutôt que la brique et le mortier. Elle s'applique autant à une nouvelle PME en électronique qu'à une autre établie dans un secteur jugé traditionnel comme le vêtement. »

« Ce qui est particulier aux années 90, c'est de voir des PME à succès qui réussissent à bien gérer des taux de croissance de 30 à 40 % par an. C'est très prometteur », estime M. Bourdeau.

Nuances

Chez les dirigeants des regroupements d'entrepreneurs, la Semaine de la PME est l'occasion d'un constat plus circonspect.

« Le mot PME est très à la mode auprès des pouvoirs publics. La réalité, cependant, c'est que les PME demeurent défavorisées par rapport aux grandes entreprises sous plusieurs aspects : le fardeau fiscal plus lourd, le financement plus difficile, même les tarifs d'Hydro-Québec qui sont plus élevés », souligne Pierre Cléroux, vice-président de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui regroupe 17 000 dirigeants de PME au Québec.

M. Cléroux est aussi réservé envers les fonds publics qui ont été investis au cours des dernières années pour mousser la création d'entreprises.

« Nous avons critiqué des initiatives comme le Plan Paillé du gouvernement québécois parce qu'il était trop large et mal ciblé. Pendant ce temps, le soutien demeure insuffisant pour les PME qui ont de la difficulté à financer et à gérer leur passage de petite à moyenne entreprise. »

Benoit Paré, vice-président exécutif du Groupement des chefs d'entreprise, qui regroupe 780 patrons de PME manufacturières situées surtout en régions, abonde dans le même sens.

« Des initiatives comme la Semaine de la PME sont importantes comme moment de réflexion de l'apport des PME au développement économique et à la création d'emplois.

« Cependant, tous les regards et les efforts se sont tournés depuis quelque temps vers les nouvelles PME et la nouvelle économie, qui ont pourtant tout à apprendre.

« Pendant ce temps, les pouvoirs publics et les intervenants en développement économique ont un peu laissé à elles-mêmes les PME d'expérience, qui ont pourtant fait leurs erreurs et traversé l'épreuve du temps

CETTE SEMAINE

Toute la semaine, il faudra surveiller encore les marchés boursier, obligataire et monétaire. Il n'est pas exclu que, si le huard garde son envol, les taux d'intérêt continuent de subir des pressions à la baisse.

Lundi

■ En présence du premier ministre Jean Chrétien, la haute direction de Bombardier et de Canadair annoncera que l'avionneur met en production la version allongée du Regional Jet. On apprendra par la même occasion combien d'emplois seront créés ou maintenus grâce à ce développement.

Mardi

■ Statistique Canada publie les chiffres de l'indice des prix à la consommation pour septembre. En août, le taux d'inflation s'établissait à 1,4 %.

Mercredi

■ Présentation à Québec du rapport de la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics. Selon les échos, le rapport sera unanime et comportera quelques recommandations surprenantes.

Samedi

■ Assemblée annuelle du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec. De plus en plus engagé dans des projets de capital-risque et de sauvetage d'entreprises, l'organisme s'expose aussi à quelques critiques bien senties. Néanmoins, ses rendements restent fort acceptables.

Rudy Le Cours

Murdoch soupçonné d'évasion fiscale

Agence France-Presse
JÉRUSALEM

L'inspection israélienne des impôts soupçonne une société dirigée par le magnat de la presse Rupert Murdoch d'avoir soustrait 160 millions de dollars à la fiscalité israélienne, a-t-on appris de source autorisée.

Selon la radio, il s'agirait de la fraude fiscale la plus importante dans l'histoire d'Israël.

Dès l'aube, 70 inspecteurs ont fouillé les locaux de l'entreprise News Datacom, dirigée par M. Murdoch, à Jérusalem et Haïfa.

Un porte-parole de News Datacom a catégoriquement démenti les accusations, affirmant qu'elles étaient « complètement infondées ».

PROFIL BOURSIER

Les câblos sur la défensive

Valérie Beauregard

La télédistribution a connu de meilleurs moments dans son histoire. Alors qu'un ensemble impressionnant de concurrents se pointent à l'horizon, l'industrie du câble se tient sur la défensive.

Dans les belles années, de 1980 à 1994, le taux de croissance annuel des abonnés du câble était de 4,5 %. À la même époque, la pénétration du câble dans les foyers canadiens ayant une télévision passait de 57 % à 78 %, le plateau actuel.

Des nuages ont depuis assombri l'environnement de la câblodistribution. C'est que l'ouverture de la porte du câble aux compagnies de téléphone, une industrie huit fois plus grosse, et l'apparition des satellites créent énormément d'hésitation. « L'industrie du câble, comme la plupart des secteurs des communications, fait face à plus d'incertitude aujourd'hui qu'à tout autre moment de son histoire », a écrit un analyste, tout en ajoutant que le passé n'est plus garant des succès futurs.

Désormais, l'avenir de l'industrie de la télédistribution passe par la mise en marché de nouveaux produits et services. Des produits comme le décodeur numérique qui améliore la qualité du son et de l'image et augmente le nombre de canaux ou comme le modem/câble, une technologie qui augmente la vitesse de croisière sur Internet et qui passe par l'implantation d'un câble bidirectionnel.

Pour l'analyste Simon Lussier de Valeurs mobilières Sprott, « l'avenir du secteur de la câblodistribution passe également par la téléphonie... mais il reste encore beaucoup de fils à attacher au point de vue réglementaire », précise-t-il.

L'industrie de la télédistribution s'est fait malmener en bourse depuis trois ans, incluant l'année en cours. Depuis 1994, les actions des câblos enregistrent une performance nettement inférieure à celle de l'indice composé TSE 300. En 1995, pendant que le TSE bondissait de 11,9 %, le secteur du câble et du divertissement — qui fait partie du sous-indice des communications et des médias du TSE — glissait de 20,5 %.

Après neuf mois en 1996, le secteur du câble et du divertissement à la Bourse de Toronto est en perte de vitesse de 25,3 % comparativement à pareille date, en 1995. Par contre, le secteur connexe de l'édition et de l'impression progresse de 16,4 % tandis que celui de la radiodiffusion est en hausse de 17,8 %. Pour sa part, le TSE 300 affiche un gain de 12,25 % par rapport au niveau affiché à la fin du mois de septembre l'an dernier.

La question est de savoir si les joueurs de l'industrie du câble auront les reins assez solides pour financer les énormes dépenses en immobilisations qui les attendent dans la course pour demeurer concurrentiels aux nouvelles technologies. À elle seule, Cogeco Câble investira plus de 100 millions au cours des trois ou quatre prochaines années pour rendre ses installations complètement bidirectionnelles. La moitié de cette somme ira en Ontario moderniser le réseau qu'elle a acquis de Rogers il y a deux semaines. Dans son cas, les relations avec ses banquiers semblent bonnes.

Les analystes financiers et les banquiers ont les yeux rivés sur l'endettement des câblodistributeurs et leurs capacités de financer leur croissance.« C'est que la dette doit être à un niveau tolérable compte tenu des investissements qui devront être effectués », précise l'analyste Benoît Dubé de la maison Valeurs mobilières Crédifinance.

Un instrument populaire est le ratio de la dette sur les bénéfices avant amortissement, impôts et intérêts (BAAII), soit la mesure de l'endettement de l'entreprise par rapport à la profitablité de son exploitation.

Voir **LES CÂBLOS** *en B 4*

La câblo

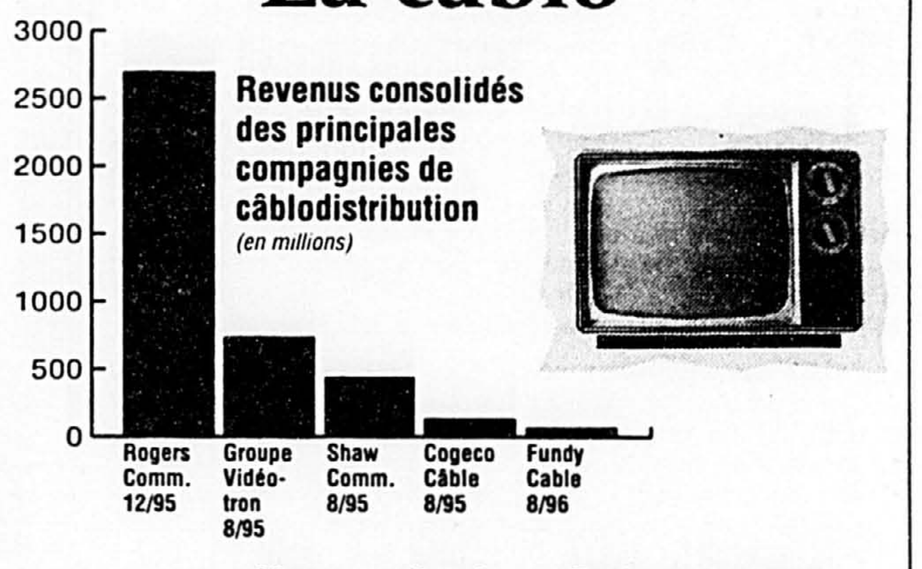

	Nbre d'abonnés au Canada (en millions)	Dette/ BAAII (1)	Fonds autogénérés nets (2) (en millions)	Rendement en dividende (3)
ROGERS	(4) 2,2	6,5	-420,0	S.O.
Le Groupe Vidéotron ltée	(5) 1,6	7,7	-298,0	0,5
Shaw	(6) 1,5	4,6	+3,5	0,8
COGECO CÂBLE INC	(7) 0,8	(8) 2,7	+1,8	2,2
Fundy Cable	(9) 0,2	5,8	-25,2	4,5

Source: *Valeurs mobilières Crédifinance*

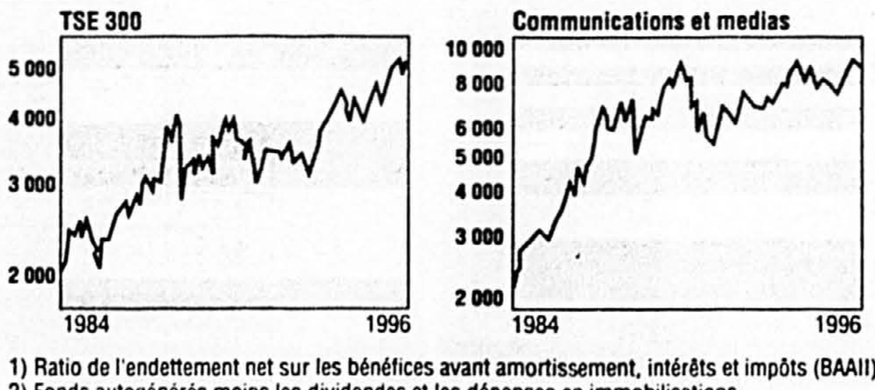

1) Ratio de l'endettement net sur les bénéfices avant amortissement, intérêts et impôts (BAAII).
2) Fonds autogénérés moins les dividendes et les dépenses en immobilisations.
3) Rendement du dividende annuel en pourcentage. Dividende versé au cours des 12 derniers mois divisé par le cours moyen depuis un an.
4) Calculs effectués à partir des résultats publiés pour les deux premiers trimestres de l'exercice en cours, terminés le 30 juin 1996 et d'une prévision pour le dernier semestre.
5) Les calculs, qui incluent le réseau toujours en construction en Angleterre, sont effectués à partir des résultats publiés pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, terminés le 31 mai 1996 et d'une prévision pour le dernier trimestre.
6) Les calculs sont effectués à partir des résultats publiés pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, terminés le 31 mai 1996 et d'une prévision pour le dernier trimestre.
7) Les calculs sont effectués à partir des résultats publiés pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours, terminés le 31 mai 1996 et d'une prévision pour le dernier trimestre.
8) Ce ratio atteint 5,0 quand l'on tient compte des 300 000 abonnées acquis de Rogers.
9) Les calculs sont effectués à partir des données couvrant l'exercice 1996 au complet, terminé le 31 août 1996.

Infographie *La Presse*

REPORTAGE PUBLICITAIRE
CHEZSOI96
Aménagement intérieur
Un cahier spécial à ne pas manquer mercredi dans La Presse